

SOLIDARITES

TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297 BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU DΕ DEPÔT : 5000 **NAMUR**

ED- RESP.: ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX: 1€. MENSUEL. N°385 Octobre 2021



Sommaire

- FEDERATION UNE ASSEMBLEE DES MILITANTS Particulièrement attendue
- FEDERATION FACE A CETTE P.3 **VIOLENCE** Au Parlement devant la dalle
- NAMUR ON NE LAISSERA P.4 PERSONNE DE COTE La fracture sociale
- FEDERATION- DANS L'AIR DU TEMPS, QUESTIONS D'EMPLOI LST dénonce le travail forcé
- FEDERATION NOS DROITS P.6 Les conflits de voisinage
- **NAMUR HORS CADRE** P.7 Deshumanisation
- FEDERATION CA SE PASSE. P.8 **PETITES NOUVELLES -**Ici et là ça bouge!

Editorial

UNE RENCONTRE...

mouvement.

Nous sommes assis sur un seuil à côté des commerces, Jos me parle de son nouveau passage par la rue. Depuis plus de deux ans maintenant. Il me parle de ses espérances et aussi de ses souffrances. Les ruptures familiales, la violence de la rue, les difficultés de se faire comprendre dans les services sociaux. « Je suis obligé de mendier. Un jour l'assistante sociale m'a dit : vous savez que si vous mendiez, c'est considéré comme du travail au noir, ... ». Jos m'avait raconté cela alors que je le saluais en lui souhaitant bon travail dans le cadre de son activité.

Pendant que nous parlons, de nombreux passant-e-s saluent Jos, un jeune à vélo s'arrête sur la rue, et fouille ses poches. Il nous fait un signe d'un air déçu pour nous dire que ses poches sont vides. Les yeux de Jos pétillent avec les regards et les quelques mots qu'il échange avec des passant-e-s. Ceux-là avec qui il a tissé, depuis longtemps, des relations humaines... Sans doute!

Nous le dirons encore haut et fort, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

Jos et Luc

Que celui ou celle qui sait lire, lise et partage ce journal avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à lire.



UNE ASSEMBLÉE DES MILITANTS POUR PRÉPARER LA JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

LES MILITANTS DU MOUVEMENT SE RASSEMBLENT ENFIN...

SE RETROUVER

Ce 11 septembre, nous avons eu le bonheur de retrouver des militants des différentes régions du Mouvement LST pour une assemblée des militants particulièrement attendue. En effet, avec confinement lié à la pandémie, nous n'avions pas eu cette chance de retrouver physiquement les amis de luttes, pour un temps fort d'échanges depuis longtemps.

Bien sûr, les rassemblements se sont organisés en cellules, par régions, avec le respect des normes sanitaires. Nous attendons avec une réelle impatience le jour de retrouvailles autour d'une longue table, pour des échanges de luttes, de solidarités et d'amitiés. Et puis, le convivial clôture repas qui régulièrement nos rencontres.

Au menu de cette journée de les orientations et la travail, préparation de la journée mondiale du refus de la misère. Et, en particulier, l'intervention qu'il nous revient de porter comme un message légitime de revendication devant la dalle commémorative déposée dans le couloir central du Parlement de Wallonie, à Namur, dans cette cour vitrée, ouverte sur la Région wallonne, en présence des parlementaires qui sont tous invités.

LA DÉSHUMANISATION

Cette année, la thématique retenue est orientée sur la déshumanisation dont nous sommes victimes, et les différentes formes dans lesquelles elle se manifeste pour les plus pauvres, dans le vécu de nos familles, de nos amis, ou de « pareils à nous autres ». Un évènement nous a particulièrement orientés dans le choix de cette option prioritaire:



quelques centaines de personnes, en grève de la faim depuis plus de quarante jours, abandonnés dans le squat d'une église de Bruxelles, qui demandent seulement d'être entendus dans l'appel légitime d'accueil qu'ils adressent à un pays qui exploite leur force de travail, mais qui refuse de leur permettre le minimum de dignité. Que reste-t-il comme arme, pour les personnes les plus vulnérables, quand la mise en danger de leur survie est à ce point vulgarisée et méprisée. Comment être entendus, quand pareille surdité est constatée de la part de nos élus ?

DES ÉCHANGES RICHES ET ENRACINÉS

Cette assemblée nous a permis, dans des échanges très riches et très enracinés, de souligner comment, dans notre quotidien, nous vivons cet inacceptable de ne pas être reçu comme un être humain.

Un premier chemin d'entrée, c'est dans nos relations avec les plus proches, nos familles, que nous le vivons. Dans les moments de déchirements ou de placements générés par la situation de misère que

des proches rencontrent, nous témoignons d'une humanité minimale, par exemple, en accueillant la personne ou la famille, dans notre propre logement. On ne peut pas faire autrement, si nous voulons rester humains. Et, quand nous espérons être soutenus par l'un ou l'autre service social, c'est de l'incompréhension que nous rencontrons, voire une suspicion ou une condamnation de fraude. De nombreux investissements de toutes sortes que nous consacrons à de la solidarité, sont, la plupart du temps, incompris et criminalisés. Faut-il donc se cacher pour rester humain?

Un autre chemin d'entrée, ce sont les étiquettes, les délits de « sale queule » qui nous collent à la peau. On ne compte pour rien, on est ignorés dans notre humanité et dans la légitimité de nos demandes. Et puis, comme pour alourdir encore l'oppression et la souffrance, on impose des exigences, sans tenir compte des moyens qui sont les nôtres, et des difficultés que nous rencontrons.

(Suite page 3)

LA MAIN DANS LA MAIN - N°385 - OCTOBRE 2021



Fédération

(Suite de la page 2)

UN RECUL DES PROTECTIONS

Un troisième chemin, nous le reconnaissons dans le recul des protections gagnées par des générations de travailleurs, et qui sont terriblement fragilisées aujourd'hui. Nous avons déjà dénoncé nouvelles législations qui ont introduit conditionnalités des successives dans l'accès au revenu minimum d'existence (le RIS et maintenant le PIIS), mais aussi dans la limitation des protections chômage, et dans l'accès à différents droits : le logement et le logement social en particulier, les soins de santé, la protection de la vie en famille, l'école, l'emploi....

A ces déshumanisations institutionnelles et structurelles s'ajoutent celles des services. Ce sont des ordinateurs qui décident de l'application des droits et deviennent nos vis-à-vis.

AVEC D'AUTRES

Cette année, des associations très proches nous rejoignent pour construire l'interpellation que nous porterons ensemble, dans ce lieu particulièrement symbolique de représentation.

Bien sûr, toutes les personnes qui le désirent sont les bienvenues, ce 18 octobre, dans les locaux du Parlement.

Des militants

FACE À CETTE VIOLENCE

COMME CHAQUE ANNEE, NOUS NOUS RETROUVERONS AU PARLEMENT DEVANT LA DALLE EN L'HONNEUR DES VICTIMES DE LA MISERE

Durant ces derniers mois, notre pays a été le lieu d'une situation particulièrement violente à l'égard d'un groupe de personnes qui ont quitté leurs pays pour fuir la misère, les famines ou les violences de la guerre. A Bruxelles, quelques 400 personnes « sans papier », en situation illégale depuis nombreuses années pour certaines, menaient une grève de la faim de plusieurs semaines. Ces personnes, en tant que groupe opprimé et utilisé, tentaient de faire reconnaître leur situation, pour obtenir un statut légal qui leur permette de vivre et travailler sur le territoire belge. Pour nous, les silences des pouvoirs publics face à cette réalité témoignent d'une violence institutionnelle qui se banalise de plus en plus. Les blocages légalistes du pouvoir politique constituent un sommet dans le mépris et les instituées. violences Nous dénonçons et avons dénoncé cette violence, et marqué notre solidarité aux grévistes de la faim.

Depuis plusieurs années, la déshumanisation de notre société se marque au travers de violences imposées aux plus faibles : exclusions massives du droit à des allocations de chômage, répression des personnes qui mendient ou habitent la rue, diverses pratiques et exigences qui peuvent s'apparenter à

de la torture vis-à-vis d'allocataires sociaux.

Nous refusons de passer sous silence toutes les répressions développées à l'égard des populations les plus opprimées dans ce pays.

Ces conditions de vie inhumaines, imposées ici et maintenant aux populations les plus opprimées, sont organisées au travers des cadres légaux, et rendent inaccessibles les droits élémentaires.

LES SILENCES DES POUVOIRS PUBLICS FACE A CETTE REALITE TEMOIGNENT D'UNE VIOLENCE INSTITUTIONNELLE QUI SE BANALISE DE PLUS EN PLUS

Nous ne pouvons pas, cette année, commémorer les victimes de la misère sans y associer les grévistes de la faim et la cause humaine qu'ils défendent au prix de leur vie. Mais aussi sans y associer les citoyen-nes, groupes et associations mobilisés contre la déshumanisation rapide de nombreux secteurs de notre société.

C'est autour de ce projet que nous vous invitons à nous rejoindre pour porter une interpellation, au départ des luttes et espérances de personnes, familles, groupes, parmi les plus opprimés, pour questionner ces réalités d'absence d'humanité que nous refusons et que nous voulons changer radicalement.

Luc Lefèbvre

JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE

13 OCTOBRE 2021 A 10H: DIFFUSION DU FILM « SOLDE INSUFFISANT » REALISE PAR LE CAC ET L'ADAS AU CINEX A NAMUR 15 ET 16 OCTOBRE 2021: Sur les marchés à Andenne et à Namur: stand et présence des personnages « transparents ». Partages.

18 OCTOBRE 2021: AU PARLEMENT DE WALLONIE,

Témoignages et temps d'échanges En présence de Monsieur Marcourt, Président du Parlement de Wallonie, des parlementaires et autres acteurs de la société civile. Autour de la Dalle « en l'honneur des victimes de la misère ». 18 OCTOBRE 2021 A NAMUR

Horaire précis à consulter sur notre site www.mouvement-LST.org ou au 081/221512



« ON NE LAISSERA PERSONNE DE COTE »

LE PLUS DUR A VIVRE, C'EST CETTE FRACTURE SOCIALE.

JE L'APPELLE COMME ÇA, PARCE QUE ÇA SEPARE LES RICHES ET LES AUTRES.

AVANT ET APRES

J'étais cuisinier dans un restaurant. J'avais un contrat indéterminé à temps partiel. Je n'avais pas de complément chômage, donc le reste du temps, je travaillais en noir.

En mars 2020, il y a eu le confinement, le restaurant a fermé, j'ai fait ma demande de chômage « coronavirus » mais mon patron a trainé. J'ai téléphoné à l'UCM, à la Capac, je devais tout faire par mail, tous les deux jours, parce que ce n'était pas possible de les avoir par téléphone. Ce que je peux comprendre : A ce moment-là, il y avait une bonne part de la Belgique qui se retrouvait en chômage corona! J'avais un peu de réserve des courses des mois précédents. Ça m'a aidé. J'ai été payé la première fois du chômage coronavirus début juin. Pas de revenu pour la moitié de mars, avril et mai. La chance que j'ai eue c'est que j'ai retouché des contributions. J'étais bien content.

Début mai, j'ai demandé l'aide d'urgence du CPAS. Je voulais juste vivre.

Finalement, j'ai perçu le chômage corona fin mai : 200 euros puisque je travaillais à temps partiel! Tu fais comment pour vivre avec si peu par mois ?



SANS TRAVAIL ? SANS LOGEMENT

Mon propriétaire m'a téléphoné en avril, il m'a dit « monsieur, qu'est-ce que vous faites pour l'instant ? » et puis j'ai reçu un courrier. Au revoir. Merci. Votre bail est terminé.

Pour le 1er juillet, j'étais dehors. Il aurait pu patienter. Certains propriétaires ont bien voulu attendre, d'autres pas. Pourtant, il n'avait pas qu'un seul studio. Rien que dans l'immeuble, il y en avait une quinzaine. S'il m'avait permis de rester, je n'aurais pas eu tous les soucis supplémentaires d'être hébergé, de chercher un logement, d'aller au CPAS, de ne plus avoir d'adresse, d'être encore plus dans le stress...

La famille et des amis m'ont hébergé, mais ça, ce ne peut tenir qu'un temps. Ça nuit aux relations.

J'ai demandé l'adresse de référence au CPAS et le complément RIS. Tout cela se fait par téléphone et mail. L'assistante sociale, je l'ai vue après. Heureusement, ça se passe bien.

L'INCERTITUDE

Ce qui est le plus dur à vivre, c'est l'incertitude. Le chômage coronavirus quand tu es à temps partiel, ce n'est pas beaucoup. Pour moi, 200 euros. Comment payer mon loyer ? Même un studio ! Si tu n'as pas un contrat temps plein, tu es dans la misère. Il y a trop d'incertitude, c'est pour cela que je veux changer aussi de boulot.

Est-ce qu'il y aura encore du travail dans l'Horeca ? Ouvrir ou pas, ça va durer encore combien de temps ?

Ce qui m'a permis de ne pas laisser tomber les bras, c'est mon caractère. J'accepte les remarques, et j'essaie toujours d'avancer. J'emmagasine et j'essaie d'avancer. Quand on est au plus bas, on ne peut faire que remonter. Et puis, il y en a qui ont des problèmes encore pires. Oui, je suis resté sans domicile mais certains sont à la rue depuis si longtemps et avec des gros problèmes. Moi, je vois mes enfants très souvent. C'est des petits

trucs mais c'est important. J'ai envie de continuer, de réussir, que mes enfants soient fiers de moi... même si parfois, ce n'est pas si facile. Y'a des jours, je n'avance plus. Trop de bâtons dans les

Mais je me dis que je trouverai! je me donne un objectif et je le garde.

Maintenant, je suis reparti pour une nouvelle formation en boulangerie pâtisserie.

J'aurais aimé être soutenu par le syndicat, au moment crucial. Je sais que la première partie du confinement a été compliquée pour eux parce qu'ils avaient beaucoup de monde, on a dû rester tout le temps dans l'incertitude. Toujours dans l'attente.

LA FRACTURE SOCIALE

Ce que je retiens de ce que j'ai vécu ces derniers mois, c'est que le gouvernement s'est un peu trompé. Madame Wilmes a dit au début du confinement « personne ne sera laissé sur la route »

C'est mon expérience, mais je crois qu'il y a beaucoup de personnes qui sont sur le côté. Je pense qu'on revient en arrière, dans le respect des droits de tous. Au lieu d'avancer, on revient en arrière.

Il y avait déjà des différences entre les classes, mais maintenant, on en verra de plus en plus être plus pauvres ou être plus riches. C'est ça qui fait peur dans notre société. Les gens n'osent pas encore dire dans quelle galère ils ont vécu, ce qu'ils ont perdu. Les indépendants, mais aussi les travailleurs qui avaient déjà un petit salaire et tous les autres.... Beaucoup ont perdu leur travail, leur logement, beaucoup n'ont plus rien. Reste le CPAS.

Le plus dur à vivre, c'est cette fracture sociale.

Je l'appelle comme ça, parce que ça sépare les riches et les autres. Il y avait déjà beaucoup de pauvres, mais il y en aura encore plus.

Un militant

LA MAIN DANS LA MAIN - N°385 - OCTOBRE 2021



Fédération

DANS L'AIR DU TEMPS, QUESTIONS D'EMPLOI

LE MOUVEMENT LST DENONCE LES PRATIQUES, A PEINE VOILEES, DE « TRAVAIL FORCE »

QUESTIONS D'EMPLOI

La guestion des pénuries d'emplois s'impose régulièrement aux actualités et dans ce cadre, diverses manières d'y sont avancées. remédier Nous connaissons depuis de nombreuses années les activations de toutes sortes proposées ou imposées aux emploi, personnes sans qui allocations bénéficient des de chômage ou du revenu d'intégration sociale. Depuis de nombreuses années, le mouvement LST dénonce ces pratiques, à peine voilées, de « travail forcé » au sens des recommandations de l'OIT¹ : ...

« Par travail forcé, il faut entendre tout travail imposé par l'Etat ou un particulier sous la menace de privation de nourriture, confiscation des terres, nonversement des salaires, violences physiques, sévices sexuels, emprisonnement etc. ».2

C'est dans ce sens que nous regrettons de ne pas avoir été suivis avec arguments, dans le cadre du recours contre le « service communautaire » 3

Mais c'est aussi dans ce cadre, que pour LST, un certain nombre de règlementations Belgique constituent de véritables « armes alimentaires ».

SIGNAL D'ALARME

Nos inquiétudes se justifient une fois encore en entendant les propos de certains responsables de partis comme le MR ou la NVA qui envisagent concrètement de nouvelles pratiques de travail forcé, imposées aux chômeurs de plus de deux ans ou bénéficiaires du aux revenu d'intégration sociale, (RIS).

Nos inquiétudes se renforcent encore en constatant qu'un peu plus à gauche, le président du PS estime qu'une telle mesure constitue une sorte de « travail forcé » inapplicable (ou inacceptable). A côté de cela il semble ne pas entendre les justes revendications lancées par les plus opprimés depuis de nombreuses années ⁴, par les travailleurs-euses les plus pauvres, des allocataires sociaux dont nous dénonçons régulièrement les mesures répressives prises à leur égard.

VERS OÙ?



Les problèmes rencontrés ces deux dernières années avec la pandémie et puis les inondations imposeront des arbitrages importants dans dépenses publiques. Ce n'est donc pas étonnant de découvrir de nouvelles formules sur d'anciennes recettes afin de traiter la problématique de l'emploi. Depuis des dizaines d'années les courbes du chômage font le yo-yo, 600.000 et 500.000 entre demandeurs-euses d'emploi, en ne prenant pas en compte les personnes qui n'apparaissent pas dans les statistiques.

Dans des démarches de solidarité structurelle, les travailleurs-euses et les pouvoirs publics financent en partie les conséquences subies du « non emploi » mais aussi, le mal-être et les problèmes de santé engendrés par les pressions et les cadences imposées au monde du travail. Les personnes sans emploi et leurs familles ne sont pas épargnées de ce stress et de l'oppression qui se développent travers divers à mécanismes de contrôles permanents

de conditions strictes et menaçantes à respecter.

QUE CHANGER?

Dire que l'emploi permet de sortir de la pauvreté est peut-être vrai pour certaines personnes, dans certaines professions. Mais c'est rarement une réalité pour celles et ceux qui résistent de manière permanente à la misère et aux violences institutionnelles.

Depuis le rapport général sur la pauvreté nous questionnons toutes les politiques d'emplois qui portent sur le traitement des « sans emploi », chômeurs-euses, allocataires ou sociaux en ne voyant pas que l'urgence c'est notre modèle de société qu'il faut traiter, changer.

L'URGENCE, C'EST DE CHANGER NOTRE MODELE DE SOCIETE

NOUVELLES FORMULES SUR VIEILLES RECETTES

Après les plans Spitaels, les ACS, les troisièmes circuits de travail, les contrats PRIME, les prêts chômeurs, les fonds Mathot, les APE, les Articles 60 et 61, les ALE, les titres services, autant de statuts, les diverses activations dérégulées imposées aux allocataires sociaux, et on en passe, des meilleurs et des moins bons. Certains de ces « statuts » sont (ou étaient) dans des cadres respectent les conventions collectives du travail et les législations sociales, d'autres se situent « légalement » hors de ces normes.⁵

On ne doit pas ignorer le développement actuel des emplois « hybrides » dans lesquels s'activent de nombreuses personnes, dans les nouveaux secteurs du commerce et de la distribution. Ils reposent sur une exploitation débridée de ces livreurseuses de toutes sortes, à vélo, moto, camionnette, qui fonctionnent dans une grande précarité.

Suite en p.6

¹ OIT : Organisation internationale du Travail dont la Belgique est signataire des conventions y compris la C29 et C105 de 1957 sur le travail forcé ratifiée par la Belgique le 23 -01-1961. Renouvellement prévu en Janvier 2020.

² www.ilo.org/declaration/principles/eliminationofchildlabour/lang--fr/index.htm le 16-09-21 ³<u>www.mouvement-lst.org/recours_justice.html</u>



Suite de la page 5

Avec beaucoup de risques, hors des statuts classiques d'indépendants ou de salariés.

Mais aussi des « accompagnateurs » en tout genre, passage au contrôle technique, veille de malades, de personnes âgées, d'enfants, de chiens, etc

Tout cela fonctionne dans une économie de marché largement mondialisée, à la recherche des prix les plus bas et dans une mise en concurrence débridée du monde du travail.

ET « TERRITOIRE ZERO CHOMEURS » ?

Actuellement ce qui émerge comme nouveauté, ce sont « les territoires zéro chômeurs de longue durée » avec les Entreprises à But d'Emplois. Ces Projets initiés en France s'implantent en Belgique en s'ajoutant à la lasagne des mesures et projets qui, chez nous, traitent les personnes sans emploi depuis de nombreuses années.

Plutôt que le chômage, comme une conséquence structurelle de notre organisation économique et sociale, ce sont les personnes sans emploi qui sont visées comme « acteurs et actrices » du changement de leur condition. Plus que d'autres mesures déjà mises en œuvre, un tel projet fait glisser la responsabilité de la condition de « sans emploi » sur la personne qui en est privée. Cela, d'autant plus que, ces Entreprises à But d'Emplois (EBE) attendent et sont ouvertes à toutes les propositions de sans emploi. Donc si on continue le raisonnement, comment seront perçus celles et ceux qui, pour diverses raisons, ne s'y présentent pas.

L'ETAT ET LE BIEN COMMUN

De notre point de vue, la première « entreprise à but d'emploi » devrait être l'Etat. Les pouvoirs publics sont garants du bien commun et des services publics qui garantissent un accès pour toutes et tous aux biens et services nécessaires à l'existence humaine, dans un environnement qui a aussi besoin de protections et de soins. Le marché et ses entreprises ne peuvent pas garantir cela.

Luc Lefebvre

Nos droits

LES CONFLITS DE VOISINAGE

On ne choisit pas ses voisins. Il faut apprendre à vivre avec... et réciproquement : chacun est le voisin de son voisin. Cela provoque parfois des conflits, qui se résolvent dans le dialogue, s'engluent dans l'indifférence ou le mépris, ou dégénèrent en procédure en justice.

VIVRE ENSEMBLE EST UN DEFI

La vie en société nous amène tous à vivre avec des voisins. Ce voisinage est plus ou moins proche, plus ou moins discret.

Dans les quartiers d'habitations sociales, les voisins sont très proches : ils partagent le même palier, le même bloc, le même jardin. En ville, les maisons mitoyennes ne sont pas toujours bien isolées du bruit et les jardins se jouxtent.

Chacun a son seuil de tolérance ou de patience. La notion de calme ou de bruit, de propreté ou de saleté peut changer d'une personne à l'autre.

TOUT EST AFFAIRE D'EQUILIBRE

Chacun a les mêmes droits que son voisin : celui de vivre au calme, en paix, celui de ne pas voir un tiers pénétrer chez soi sans notre accord, et celui de récupérer chez le voisin un objet ou un animal qui s'y retrouve par mégarde.

Tout est affaire d'équilibre entre les droits des voisins : mon droit s'arrête là où commence le droit de mon voisin... et réciproquement.

Chacun a le droit de vivre chez lui (qu'il soit locataire ou propriétaire) comme il l'entend : mettre de la musique, faire



un barbecue dans le jardin, laisser les enfants jouer dehors.

Même si l'activité chez soi impacte nécessairement les voisins immédiats. Chacun doit supporter les troubles normaux du voisinage : une fête d'anniversaire dans l'appartement, un départ en mobylette tôt le matin, de la végétation un peu anarchique dans le jardin, etc.

NORMAL... ANORMAL

Mais personne ne peut, sous prétexte qu'il « fait ce qu'il veut chez lui », imposer des nuisances anormales au voisinage. On peut faire du bricolage chez soi avec du matériel électrique bruyant, mais pas à 6 h du matin le dimanche. On peut organiser une fête d'anniversaire, mais pas avec des hurlements de décibels. On peut entreposer temporairement quelques objets sur le palier commun, mais pas des tonnes de caisses pendant des mois.

Celui qui cause à son voisin un trouble anormal, c'est-à-dire qui dépasse le seuil normal de ce que chacun doit tolérer, doit mettre fin à ce trouble, sous peine de faire l'objet d'une plainte à la police ou d'une condamnation en justice à indemniser le voisin victime de ces troubles excessifs.

QUE FAIRE EN CAS DE PROBLEME ?

D'abord et toujours tenter le dialogue, soit en direct avec son voisin, soit avec l'aide d'un tiers : un intervenant social, le délégué du quartier d'habitations sociales, l'agent de quartier, ou même le propriétaire lui-même s'il accepte de jouer le médiateur.

Certaines communes offrent des services gratuits de médiation.

Sinon, il reste à porter plainte à la police, ou interpeler la société de logement social ou l'AIS pour qu'elle s'inquiète du problème. Parfois un « rappel à la Loi » par une autorité de police ou la société de logement social peut calmer les choses.

Parfois il faudra aller en justice.

À suivre

Philippe Versailles

LA MAIN DANS LA MAIN - N°385 - OCTOBRE 2021



Hors cadre Namur

Dans le cadre du 17 octobre, l'atelier reflet s'est penche sur la thematique de la deshumanisation.

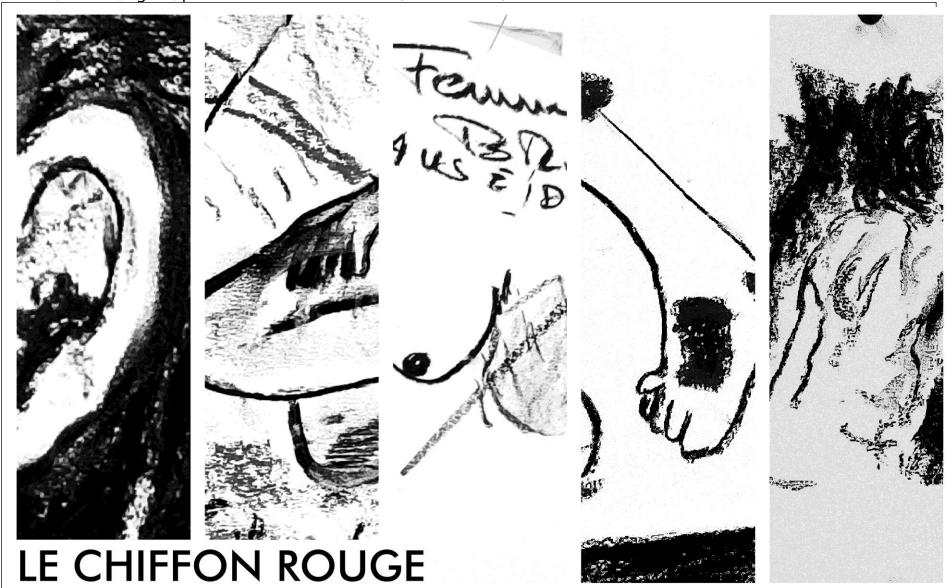
D'abord par le biais du rapport au corps, au sien et a celui de l'autre.

Et puis en analysant la chanson « le chiffon rouge »

Ce chiffon rouge, c'est le sang qui coule dans nos veines. Il est rouge pour tout le monde et si on est blessé on saigne, c'est aussi ça être humain simplement.

C'est qu'on doit trop souvent « se mettre à nu » devant les services sociaux. C'est pour tout ce qui nous empêche d'avancer, de nous tenir debout.

Une autre chanson ne dit-elle pas « L'État opprime et la loi triche, L'impôt saigne le malheureux, Nul devoir ne s'impose au riche, Le droit du pauvre est un mot creux. C'est assez languir en tutelle, L'égalité veut d'autres lois : Pas de droits sans devoirs, dit-elle, Égaux, pas de devoirs sans droits ! (L'internationale)



Accroche à ton cœur un morceau de chiffon rouge Une fleur couleur de sang Si tu veux vraiment que ça change et que ça bouge Lève-toi car il est temps

Allons droit devant vers la lumière En levant le poing et en serrant les dents Nous réveillerons la terre entière Et demain, nos matins chanteront

Compagnon de colère, compagnon de combat Toi que l'on faisait taire, toi qui ne comptais pas Tu vas pouvoir enfin le porter Le chiffon rouge de la liberté Car le monde sera ce que tu le feras Plein d'amour de justice et de joie Accroche à ton cœur un morceau de chiffon rouge Une fleur couleur de sang Si tu veux vraiment que ça change et que ça bouge Lève-toi car il est temps

Tu crevais de faim dans ta misère Tu vendais tes bras pour un morceau de pain Mais ne crains plus rien, le jour se lève Il fera bon vivre demain

Compagnon de colère, compagnon de combat Toi que l'on faisait taire, toi qui ne comptais pas Tu vas pouvoir enfin le porter Le chiffon rouge de la liberté Car le monde sera ce que tu le feras Plein d'amour de justice et de joie

Michel Fugain



LA MAIN DANS LA MAIN – N°385 – OCTOBRE 2021

Ça se passe

NOS EMPREINTES DANS LA VILLE

« Les murs ont des oreilles » dit-on.

En effet, les murs de nos villes ont été témoins de nos vies et de nos combats pour résister à la misère.

Dans les rues de Namur, nous voulons installer des empreintes, des traces de nos passages qui seront des témoins de nos vies. En suivant ces traces, chacun pourra ainsi mettre ses pas dans les pas des plus pauvres, et aller à la rencontre de leur réalité de vie et de leurs luttes.

Pour travailler à ce projet, mais aussi à bien d'autres encore, les ateliers du CEC ont repris leur vitesse de croisière à Namur.

- L'atelier reflet le lundi de 13 à 16h.
- La bibliothèque de rue, au quartier des Balances, le mercredi de 14 à 16h.
- L'atelier peinture, le vendredi de 9h30 à 12h30.

Et bientôt, nous recommencerons notre projet prise de son sur le thème de la marche ainsi qu'un atelier d'écriture.



JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE. 15/16/18 OCTOBRE 2021

Le Mouvement Luttes-Solidarités-Travail, en partenariat avec d'autres associations en lutte vous invite pour différents temps de commémorations, prises de parole et plaidoyers.

Cette année nous organiserons un temps de témoignages dans le cœur du Parlement de Wallonie **le 18 octobre 2021**.

Les **15 et 16 octobre 2021** nous assurerons une présence sur les marchés d'Andenne et de Namur, accompagnés de nos « transparents » pour des temps d'interpellation de la population.

Quand les réponses à nos luttes quotidiennes et nos manifestations sont des politiques déshumanisantes, et oppressantes, nous nous rassemblons et rappelons notre existence et notre droit à mener une vie digne.

Ensemble, agissons pour plus de JUSTICE SOCIALE et de RESPECT de la DIGNITÉ HUMAINE.

Affichez à vos fenêtres le poster de notre campagne-Transparents. Rejoignez-nous pour cette journée mondiale du refus de la misère.

Petites nouvelles

AUVELAIS

NAISSANCE

Eren est né le 27 août 2021 chez Valery Filet et Cindy Debaucheron. Plus tôt que prévu. Bienvenue dans notre monde, Eren. Bienvenue parmi tes frères et sœur.

« LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro

D'Andenne: l'équipe d'actualités Andennaises.

De Condroz-Famenne-Ardennes: Marion

De Namur: Andrée Cécile, Francine, Martin, Patricia,

Philippe, Sébastien et les participants de l'atelier

reflet

Du Hainaut : Luc.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE:

L.S.T Andenne asbl - Tél.: 085/ 84 48 22 Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne andenne@mouvement-lst.org Cpte: IBAN: BE96 3500 2327 8305

EN CONDROZ-FAMENNE-ARDENNES:

L.S.T Condroz-Famenne-Ardennes asbl Tél.: 0486/33 36 17 Doyon, 13 – 5370 Flostoy ciney-marche@mouvement-lst.org Cpte: IBAN: BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT:

LST Hainaut
Tél : - 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387
Sur Tubize
C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65

C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65 tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR:

L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12 Rue Pépin, 27 – 5000 Namur namur@mouvement-lst.org Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR: WWW.MOUVEMENT-LST.ORG federation@mouvement-lst.org

ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387 De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl 27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).





IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4 Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture!